010.6
IN2 0e

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE
BRUXELLES
TÉLÉPHONE 5487 1, rue du Musée (Musées Royaux)

BUT DE L'INSTITUT : Perfectionner et unifier les méthodes bibliographiques. Organiser la coopération scientifique internationale dans les travaux bibliographiques. Préparer un Répertoire bibliographique universel et en délivrer des extraits et duplicata.

PUBLICATION N° 75.

L'ETAT ACTUEL

DE

L'Organisation Bibliographique

INTERNATIONALE

[01 «1905»]

BRUXELLES
AU SIÈGE DE L'INSTITUT
1, RUE DU MUSÉE
1906

CENTRAL CIRCULATION BOOKSTACKS

The person charging this material is responsible for its renewal or its return to the library from which it was borrowed on or before the **Latest Date** stamped below. **You may be charged a minimum fee of $75.00 for each lost book.**

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

TO RENEW CALL TELEPHONE CENTER, 333-8400

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

MAR 25 1999

DEC 11 1998

When renewing by phone, write new due date below previous due date. L162

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE
BRUXELLES
TÉLÉPHONE 5487 1, rue du Musée (Musées Royaux)

BUT DE L'INSTITUT : Perfectionner et unifier les méthodes bibliographiques. Organiser la coopération scientifique internationale dans les travaux bibliographiques. Préparer un Répertoire bibliographique universel et en délivrer des extraits et duplicata.

PUBLICATION N° 75.

L'ETAT ACTUEL

DE

L'Organisation Bibliographique

INTERNATIONALE

[01 «1905»]

BRUXELLES
AU SIÈGE DE L'INSTITUT
1, RUE DU MUSÉE
1906

Des presses d'Oscar LAMBERTY
Éditeur
70, Rue Veydt (Quartier Louise)
Bruxelles

010.6
INR.0e
15F2

L'ÉTAT ACTUEL

DE

L'ORGANISATION BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONALE

[01 « 1905 »]

Les études bibliographiques, l'organisation bibliographique internationale, ont-elles réalisé des progrès sérieux en ces dernières années? Quels sont les faits nouveaux acquis? Quelles sont les tendances actuelles de la science et de l'organisation en ces matières? (1)

C'est à de telles questions que nous voudrions chercher à répondre succinctement en ne relatant que les faits principaux. Cet exposé paraît opportun au moment où, en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, de grandes œuvres consolident leur existence ou se développent, — au jour de la dixième année révolue de la fondation de l'Institut international de Bibliographie, qui vient d'achever et présente au public le *Manuel du Répertoire bibliographique universel.*

Parlons d'abord de la situation bibliographique de quelques grands pays; nous examinerons après ce qui a été fait au point de vue international et tout spécialement le Répertoire bibliographique universel. Nous continuerons ensuite par l'indication des idées et tendances générales du moment actuel et nous formulerons des conclusions sur le programme d'un avenir prochain.

---

(1) Sur l'état de la question bibliographique en 1895, voir la note préliminaire relative à la création d'un Répertoire bibliographique universel et à la fondation de l'Institut international de Bibliographie (*Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*, t. I, p. 15).

Sur les faits des dix années écoulées, voir aussi la collection du *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie* passim.

Sur l'historique de l'idée de la bibliographie universelle, voir *Report of the Librarian of the Library of Congress*, 1902; *Bibliography of Cooperative Cataloguing and the printing of catalogue cards, with incidental reference to international bibliography and the universal catalogue* (1850-1902). Cette bibliographie comprend 366 notices. Elle s'arrête en août 1902.

I. La bibliographie dans quelques grands pays.

Etats-Unis. — Aux Etats-Unis le mouvement bibliographique est intense, car il existe là plusieurs centres dont l'action indépendante converge cependant vers des buts de plus en plus communs : La Library of Congress, l'American Library Association, les grandes bibliothèques du pays, telles que la nouvelle bibliothèque de New-York, la John Crerar Library de Chicago, la bibliothèque de Boston, la bibliothèque d'Albany et celles des universités de Harvard et de Colombia.

La Library of Congress est aujourd'hui la plus vaste bibliothèque du monde quant à ses installations et à son organisation : les bâtiments ont coûté 38 millions de francs; elle a un budget annuel de 3,800,000 francs, un personnel de 400 personnes, dont 91 catalogueurs, des agencements mécaniques extraordinaires pour la circulation et la distribution rapide des ouvrages à l'intérieur, des services variés embrassant toutes les branches de la documentation. Sans doute ses collections n'atteignent pas encore celles de la Nationale de Paris, ni celles du British Museum, mais avec ses 1,700,000 volumes, elles tend à égaler cette dernière. Son ambition est d'ailleurs de la dépasser, puisque ses aménagements sont prévus pour la réunion de 5 millions de volumes et que l'accroissement annuel dépasse 60,000 unités.

L'active et intelligente direction de M. Herbert Putnam donne une réalité aux plus beaux espoirs. M. Putnam a compris qu'il fallait aux Etats-Unis, pays fédéral et décentralisé, une bibliothèque vraiment nationale. Celle-ci est établie dans un des centres les moins populeux de l'Amérique, Washington, ville presque exclusivement politique, mais siège des grands services administratifs et scientifiques de la République. Il fallait donc la développer non pour elle-même, mais comme centre supérieurement outillé d'une organisation du livre, embrassant tous les États-Unis de l'Union. Les préoccupations des bibliothécaires américains sont tournées depuis longtemps vers les avantages que l'on peut attendre de la coopération, de l'organisation et de l'emploi des moyens mécaniques et vers la nécessité d'accroître l'utilisation des livres. L'Amérique n'est-elle pas le pays des machines et des trusts? M. H. Putnam et ses collègues ont donc pensé et affirmé qu'il fallait créer un vaste service public des bibliothèques, qu'il fallait donner pour centre à ce service la Bibliothèque de Washington, que celle-ci, en disposant de ses collections et de celles des autres bibliothèques, devait présider à la circulation la plus large des livres à travers tous les Etats-Unis. La

Bibliothèque doit contribuer ainsi pour sa part à faciliter les études et les recherches scientifiques et aider l'enseignement dans sa tâche de diffusion des connaissances (1).

Une telle conception apporte en vérité un élément tout nouveau dans le domaine de la documentation. C'est d'elle que s'inspire l'action actuelle de la *Library of Congress* et qui fait notamment du catalogue imprimé sur fiches de cette bibliothèque une entreprise de toute première importance.

Le 28 octobre 1901, la Bibliothèque du Congrès faisait savoir par circulaire aux bibliothèques des Etats-Unis qu'elle était prête à fournir un ou plusieurs exemplaires de toutes les fiches de son catalogue qui seraient imprimées au jour le jour, ou qui, ayant déjà été imprimées, se trouvaient encore en stock. Ces dernières comprenaient les ouvrages enregistrés au Copyright Office depuis le 1er juillet 1898, les accroissements divers depuis le 1er janvier 1901 et en partie depuis le 1er janvier 1900, les deux groupes de collections existantes déjà reclassées, à savoir la Bibliographie et la Bibliothéconomie d'une part, l'Histoire de l'Amérique d'autre part. Quant aux fiches de la série courante elles devaient comprendre tous les ouvrages enregistrés à l'avenir au Copyright, tous les ouvrages courants ou anciens acquis au jour le jour par la Bibliothèque, enfin les livres imprimés contenus déjà dans les collections, au fur et à mesure qu'il serait procédé à leur reclassement.

Les fiches du format de 125 × 75 millimètres étaient mises en vente au prix de 2 cents (10 centimes) la fiche pour un exemplaire et un demi cent (2 1/2 centimes) pour chaque exemplaire complémentaire de la même fiche.

Cette initiative a parfaitement réussi. Il s'agit en fait de rendre possible aux bibliothèques américaines d'acquérir des éléments tout imprimés pour la formation de leur catalogue sous forme de fiches. On imprime à Washington, à la fois pour la Bibliothèque du Congrès et pour les autres bibliothèques du pays, les fiches des nouvelles publications au fur et à mesure de leur apparition et, en partie, les fiches relatives aux ouvrages anciens. Pour faire la commande des fiches qu'elles désirent, les bibliothèques disposent du *Catalogue of Title entries* du Copyright Office, du *Publishers Weekly*, organe bibliographique des éditeurs américains, enfin du tirage en épreuves des fiches de la Bibliothèque du Congrès, épreuves envoyées sur demande. Lors de leur commande d'un livre nouveau aux libraires, il est suggéré aux bibliothèques d'envoyer en même temps, à Washington, une

(1) Voir le discours de M. Putnam au meeting de Saint-Louis, de l'American Library Association *The Library Journal*, 1905.

copie au papier carbone de leur bulletin de commande, de façon à recevoir la fiche catalographique presque en même temps que le livre lui-même.

La Library of Congres en décidant d'envoyer en dépôt dans les différents États d'Amérique un exemplaire de la collection complète des fiches imprimées de son catalogue (1) a accentué le caractère qu'elle veut donner à son intervention : créer un vaste réseau de communications bibliographiques à travers tous les États de l'Union et faire connaître partout les richesses de la Bibliothèque centrale.

L'*American Library Association*, de son côté, a entrepris la publication de dépouillement des revues sur fiches. Aidée par le travail effectif des grandes bibliothèques unies et par des subsides que lui a alloué M. Carnegie, elle pourra régulariser la publication de fiches en publiant au jour le jour le contenu d'environ trois cents périodiques choisis parmi les plus importants de tous les pays (2).

La connexion entre les publications sur fiches de la Bibliothèque du Congrès et celle de l'*American Library Association* est étroite. Les fiches sont du même format, le format devenu international de 125 × 75 millimètres.

D'autre part, les règles catalographiques tendent à s'uniformiser : une commission a été chargée par les deux institutions de chercher les bases d'une codification unique.

***

Angleterre. — En Angleterre, doivent surtout attirer l'attention le catalogue de la Bibliothèque du British Museum — l'œuvre d'étude et de diffusion entreprise par la Library Association, — le projet de Bureau bibliographique de cette dernière — la publication de l'*International Catalogue of Science* par la Royal Society avec le concours de tous les États.

Le *General Catalogue of Printed Books in the British Museum* demeure le plus grand monument bibliographique du XIXe siècle et de tous les siècles antérieurs. Publié de 1881 à 1899, il est divisé en 393 parties. Son prix d'acquisition est de 84 livres (soit environ 2,100 francs). Il

(1) Par suite d'une entente intervenue entre la Library of Congres et l'Institut International de Bibliographie, deux collections de toutes les fiches du catalogue de la Library of Congres ont été remises à l'Institut. Celui-ci est devenu ainsi le premier dépositaire en Europe de ces précieuses collections qui comprenaient, à la fin de l'année 1905, environ 150,000 fiches.

(2) Voir la notice sur cette entreprise publiée dans le *Bulletin* de 1904, p. 302, *American Library Association Publishing Board.*

est classé par noms d'auteurs et comprend l'inventaire de toutes les collections, soit près de deux millions de volumes. La confection du catalogue a coûté environ un million de francs. Il est tenu à jour par des suppléments successifs. Dans la salle de lecture on l'a mis à la disposition du public en le divisant en deux mille gros registres de papier velin sur lequel des exemplaires ont été collés de manière à permettre l'intercalation des suppléments (1).

L'Association des Bibliothécaires anglais (Library Association) a été fondée en 1877. Par sa publication périodique (2), par ses réunions annuelles, elle a agi efficacement sur le développement des études et de l'organisation bibliographique. C'est à son initiative que l'on doit la création de cours de bibliothéconomie et son milieu favorable a donné naissance à la publication d'œuvres théoriques importantes, parmi lesquelles il convient de citer la *Theory of national and international Bibliography* de F. Campbell et le *Manual of Library Economy* de James Duff Brown. La coopération bibliographique y est à l'ordre du jour. Un comité de la Library Association examine conjointement avec le comité de l'American Library Association le projet de règles catalographiques de cette dernière en vue de pouvoir adhérer à des règles communes.

Un projet détaillé pour l'établissement d'un Bureau ou Institut de bibliographie centralisant à Londres les opérations de cataloguage pour compte de toutes les bibliothèques du pays a été formulé, en 1904, par M. Stanley Jast (3). Ce projet, déclare son auteur, est directement inspiré par l'organisation américaine. Il reflète assez bien les tendances générales de la bibliographie en Angleterre et à ce titre, il mérite un exposé spécial. Le projet a pour but de faire faire une fois pour toutes, en un centre unique, le travail qui doit se faire aujourd'hui dans quatre cents bibliothèques. Chaque bibliothèque affiliée au bureau payerait une somme proportionnée à ses ressources, étant présumé que c'est dans la même proportion qu'elle sera appelée à demander des services à un bureau central. Les notices des ouvrages seraient publiées sur feuillets minces de façon à pouvoir être collées sur fiches ou sur grandes feuilles. Elles seraient completées par des annotations analytiques et critiques, de manière à aider les bibliothécaires dans le choix des ouvrages à acquérir. Le bureau achèterait

---

(1) Le catalogue imprimé du British Museum a été découpé, collé sur fiches et intercalé dans les Répertoires de l'Institut International de Bibliographie, pour servir de base au Répertoire des Auteurs.

(2) *The Library.*

(3) *The Library*, 1904, p. 146.

tous les ouvrages à cataloguer. Ceux-ci sont estimés être au nombre de 2,000 annuellement en Angleterre, en exceptant les rééditions, les livres scolaires, les brochures, la musique, les cartes et les périodiques. On y joindrait 1,000 ouvrages publiés en Amérique ou à l'étranger. M. Stanley Jast estime que le prix moyen de ces livres doit être évalué à 5 s. par ouvrage. Il en serait fait une exposition permanente et après six mois ou un an les ouvrages seraient vendus.

On estime que 14 p. c. des ressources des bibliothèques anglaises sont employées à l'achat des livres. Le revenu total de ces 400 bibliothèques étant de £ 370,000, la somme des achats est présumée de £ 51,800, soit, à 5 s. par ouvrage, pour une acquisition totale d'environ 210,000 ouvrages ou une moyenne de 524 ouvrages par bibliothèque. Bien qu'en une certaine proportion ces ouvrages sont constitués de doubles pour certaines bibliothèques, on peut compter cependant qu'il faudra consacrer en moyenne trois fiches par ouvrage (auteur, matière et fiche supplémentaire dans le cas de plusieurs auteurs, de plusieurs matières ou de continuation). On aurait donc à publier en tout 630,000 fiches ou 1,575 fiches par bibliothèque et par an.

M. Jast évalue le prix du carton de mille fiches à 7 shillings (*a good linen card*). Le prix d'impression, tirage à 250 exemplaires, serait de 2 shillings la fiche. En ajoutant le taux du travail de rédaction, la direction, le loyer, les frais généraux divers, le budget des dépenses s'élève à £ 2,500 par année, soit une souscription de 13 s. 6 d. par £ 100 de revenu. Pour les petites bibliothèques la charge annuelle serait donc une bagatelle. Pour les bibliothèques plus importantes (Manchester par exemple aurait à payer 150 £ 11 s. 5 d.), la cotisation ne serait pas supérieure aux émoluments d'un assistant catalogueur.

M. Jast ajoute qu'il s'agirait de borner le catalogue aux publications courantes, que d'ailleurs peu de bibliothèques possèdent actuellement un catalogue établi comme le souhaiteraient leurs bibliothécaires et que ceux-ci, s'ils étaient libérés de la lourde et fastidieuse besogne de catalographier des ouvrages sans rareté ni particularité, pourraient mieux se consacrer à l'avenir à d'autres travaux bibliographiques négligés aujourd'hui.

Il sera question plus loin de l'*International Catalogue of Science*. Bien que née en Angleterre et élaborée en grande partie dans ce pays, cette entreprise se rattache avant tout au mouvement bibliographique international.

* * *

France. — La France semble ne pas vouloir rester en arrière du mouvement général. Il est vrai qu'elle a eu le grand tort de se laisser devancer : « Il y a longtemps que l'on a remarqué, écrivait récemment la *Revue des Bibliothèques,* de Paris, que le culte du livre était devenu, depuis un siècle environ, un des caractères distinctifs des races anglo-saxonne et germanique. Cette constatation est plus éclatante et plus humiliante que jamais aujourd'hui que les nations latines, négligeant les grands dépôts, ne sachant point organiser les bibliothèques populaires, semblent se désintéresser de ce qui fait un des plus sûrs éléments de leur haute civilisation et une de leurs gloires les plus solides. » Quel que soit le pessimisme exagéré de ces paroles, il faut reconnaître que la France, eu égard à son brillant passé, aurait pu faire mieux dans le domaine bibliographique que ce qu'elle a réalisé en ces dernières années.

La Bibliothèque Nationale constitue le dépôt le plus ancien et le plus riche de l'univers entier. Grâce à la persévérante action de son illustre conservateur en chef, M. Delisle, le catalogue général de ces collections d'imprimés — qui comprennent de deux millions et demi à trois millions de volumes — a pu être terminé en manuscrit. Mais le Parlement n'a pas jugé bon de voter les larges subsides nécessaires à l'impression et c'est sur vingt années qu'il a réparti la dépense de 400,000 francs exigée pour la publication des cent volumes que comportera le catalogue (1). Au demeurant, le catalogue imprimé n'est établi que par noms d'auteurs et laisse sans solution la question des catalogues par matières.

Les lecteurs pourront-ils attendre jusqu'en 1924 et des moyens plus expéditifs de rendre efficacement accessible le trésor de la grande bibliothèque ne devront-ils pas être trouvés ? Il y a lieu de le croire à constater les signes indéniables du réveil de l'attention en ce qui concerne les choses du Livre en France.

La *Revue Scientifique* a publié, au cours de 1905, les éléments d'une enquête très étendue qu'elle a faite auprès de personnalités les plus marquantes en vue de recueillir leur opinion sur la place qu'occupait la « science » dans les bibliothèques françaises. La nécessité d'apporter des réformes dans l'organisation des grands dépôts littéraires du pays est la conclusion générale de cette enquête : les temps ont marché et ce qui était digne de félicitations en 1870 peut donner lieu à de justes critiques vingt-cinq ans après. On a émis aussi, dans différents cercles, l'idée d'une coordination entre le service des

(1) Le prix du volume du catalogue est de dix francs. On n'a enregistré jusqu'ici qu'une trentaine de souscriptions. Chaque volume inventoriera 9,000 ouvrages environ. Les 21 premiers volumes allaient jusqu'à la fin de la lettre B.

grandes bibliothèques de Paris et celle d'une extension du catalogue de la Bibliothèque nationale aux autres dépôts de la capitale et même de la France entière.

Le Gouvernement français a pris connaissance de tout ce mouvement et, sous la date du 26 mai 1905, a institué une commission spéciale pour l'étude des questions relatives à l'organisation des services des bibliothèques et des archives. Dans la réunion de novembre de cette commission, le ministre qui la présidait a indiqué nettement qu'il entrait dans les études de la commission de rechercher les moyens de coordonner les bibliothèques de façon à éviter les doubles emplois et à rendre les travaux plus aisés.

Alors que l'extension et la culture de la langue française ont suscité récemment un ensemble de mesures de propagande et la convocation de maints congrès spéciaux, il est à croire que l'on saura reconnaître en France le rôle que joue le livre à cet égard et que l'on y voudra participer à la constitution de la bibliographie universelle. En réalité, celle-ci constitue le plus admirable des instruments de diffusion mondiale dont puissent se servir les amis d'une langue (1).

* * *

Allemagne. — La studieuse Allemagne possède d'admirables œuvres bibliographiques. C'est, par excellence, la patrie des *Jahresberichte* et des *Centralblätter*, organes de la critique scientifique et rapports périodiques documentés sur l'état d'avancement des diverses sciences. C'est aussi le pays des grandes collections de livres. Jusqu'en ces derniers temps, cependant, le vieil esprit particulariste de l'Allemagne et sa conception presque exclusivement universitaire et doctorale de la bibliothèque n'avaient pas été influencés par les grands courants actuels de l'*organisation* et de la *démocratisation*. Mais voici des prodrômes avant-coureurs de transformations radicales.

C'est d'abord le bibliothécaire Roquette qui vient dire : « Nous croyons faire des sacrifices importants pour nos livres : il n'en est rien puisque ces sacrifices ne sont pas proportionnés à ceux qu'il faudrait faire pour nous tenir au courant. Alors que 40,000 marks suffisaient annuellement en 1870 pour alimenter d'ouvrages nouveaux une bibliothèque universitaire, vu l'accroissement de la production

(1) Voir ci-dessus dans le *Bulletin* 1905, p. 177, l'article sur la Bibliographie de la littérature et de la philologie romanes.

mondiale et l'augmentation du prix moyen des ouvrages, 80,000 marks sont aujourd'hui nécessaires » (1).

C'est ensuite le délégué des bibliothécaires allemands au Congrès international de Saint-Louis, le professeur Dr. Wolfstieg qui termine son rapport à ses collègues en s'écriant : « Regardons du côté de l'Amérique. Sans doute, tout ce qui vient d'Amérique, n'est pas de l'or en barre, mais l'organisation des bibliothèques aux États-Unis est arrivée à l'apogée. Imitons l'esprit pratique des Américains, participons à leur énergie et à leur enthousiasme dans l'organisation, dépouillons notre vieux formalisme » (2).

Mais voilà qu'une voix particulièrement autorisée, une voix officielle, se fait entendre à son tour. C'est celle du nouveau directeur général de la Königliche Bibliothek de Berlin, le professeur Harnack. « L'idéal à poursuivre à la Bibliothèque royale de Prusse, disait-il il y a quelques semaines lors de son entrée en charge, c'est de lui donner une action jusqu'en dehors des frontières de la Prusse. Elle doit être une auxiliaire de la science pour l'Allemagne toute entière. Il est dans son vrai rôle de devenir, sinon au point de vue de la forme, au moins quant au fond, un institut scientifique central pour tout l'empire. Les bibliothèques comprennent en même temps tout le produit du travail intellectuel et les moyens d'accroître ces produits. Elles sont à la fois les magasins, les ateliers et les instruments de la science. Nous, Allemands, nous devons, comme tâche propre, nous assimiler le travail du monde entier et lui rendre au double ce que nous en avons reçu. C'est là notre vocation nationale. Mais la condition de réalisation d'une telle mission, c'est que l'on puisse trouver sans peine chez nous tout ce qui a été pensé et écrit dans les autres pays » (3).

Voilà les idées directrices dont l'Allemagne contemporaine déclare vouloir s'inspirer.

Voici maintenant les réalisations concrètes. Elles sont au nombre de trois et datent d'aujourd'hui : ce sont d'abord les mesures arrêtées pour la formation du *Catalogue général des Bibliothèques prussiennes;* puis la création d'un bureau central de renseignements des bibliothèques

---

(1) Die Finanzlage der deutschen Bibliotheken. In *Sammlung bibliothekswissenschaftlichen Arbeiten*, (16e fasc.). Leipzig, Spirgatis, in-8°, 30 S.

(2) « Ich weiss sehr wohl, dass in America durchaus nicht alles gold ist was glänzt, aber ich glaube » dass das Bibliothekwesen drüben sicher auf der Höhe ist, mindestens was Organisation und Praxis » anbetrifft. Halten wir in dieser Hinsicht die Augen offen, meine Herren Kollegen. In der for- » mellen Katalogisierung, ahmt man uns drüben mehr und mehr nach, ohne dass man doch » wieder in unsere Fehler, den allzustarren Formalismus der « Siebenkommafunfzentimeter » Kanone » usw. verfällt, aber im praktischem Blicke, im Anschmiegen an die Aufgabe, im » energischen Streben und — im Geldpunkte sind uns die Americaner voraus. »

(3) *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, nov. 1905, S. 543.

allemandes ; en troisième lieu la décision prise pour la publication d'un inventaire général des incunables.

Nous parlerons ici des deux premières entreprises qui sont limitées à l'Allemagne nous réservant de parler de la troisième, à propos des organisations internationales.

C'est à Dziatzko, un des pères de la bibliographie allemande, que l'on doit l'organisation première du Catalogue collectif des Bibliothèques de Prusse (*Gesamtkatalog der Preussischen Bibliotheken*). Les débuts furent lents et difficiles. La première commission officielle fut instituée à cette fin en août 1888. En 1892, un voyage fait dans le Sud de l'Allemagne et en Autriche, par le Prof. Wilmanns, conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Berlin, permet de constater que l'entreprise rencontrait de grandes sympathies et que l'Autriche aurait désiré y participer. En 1894 le plan fut arrêté et une somme de 300,000 marks votée pour l'impression, soit à raison de 15,000 marks pendant vingt ans. On estimait le coût de l'impression à 60 pfennings par titre. On se limitait aux Bibliothèques universitaires de la Prusse, outre la Bibliothèque royale de Berlin, et on escomptait que les Bibliothèques auraient pu faire assumer par leurs services ordinaires les soins de la préparation du manuscrit.

C'était mal calculer. Les crédits votés durent être employés intégralement à la transcription manuscrite sur fiches du catalogue de la Königliche Bibliothek et à leur comparaison avec les fiches et catalogues des autres bibliothèques. Le travail de copie en est arrivée à la lettre H du catalogue de Berlin, avec 313,000 fiches. Trois années ont été nécessaires pour achever cette copie faite à la machine à écrire. La comparaison avec les fiches des autres catalogues est arrêté aux lettres *Bo*. Il a été constaté, en effet, qu'environ 60 p. c. des ouvrages catalogués se trouvaient seulement en un seul exemplaire dans l'ensemble des bibliothèques recensées.

Quand les crédits furent à peu près épuisés le problème de la confection du catalogue fut posé à nouveau dans toute son intégralité. Le Directeur-général du ministère de l'Instruction publique de Prusse, M. Althoff, prit personnellement en main la question, l'étudia avec des spécialistes et la fit porter devant le Congrès des Bibliothécaires allemands réunis à Posen, les 13 et 15 juin 1905. Là, d'intéressants rapports, dont quelques-uns publiés depuis plusieurs mois, ont été discutés, émanant notamment de MM. P. Schwenke (Berlin), Paalzow (Berlin) et Erman (Breslau) (1).

---

1) Pour les rapports et les discussions, voir le *Zentralblatt für Bibliothekswesen* de 1905 passim.

La discussion a mis en vive lumière certains points essentiels et les a consacrés par un vote à l'unanimité moins trois voix.

C'est d'abord l'utilité d'étendre le « Gesamtkatalog » à toutes les bibliothèques publiques de l'Allemagne au moyen d'ententes à conclure avec les diverses administrations intéressées. C'est, ensuite, la convenance de publier le futur catalogue sous la double forme de volumes et de fiches (il y aura trois millions de titres à imprimer). Ces deux points capitaux sont acquis. Des dispositions devront être prises en suite de ces décisions, mais d'ores et déjà il appert des discussions que l'on adoptera la fiche du format international, $125^{mm} \times 75^{mm}$, format déjà très répandu en Allemagne. Il résulte aussi de ce qui a été dit que le catalogue devra servir non seulement aux recherches basées sur le nom des auteurs, mais aussi aux recherches par matière (Realkatalog). A cet effet, les fiches devront porter la signature ou symbole d'une classification méthodique.

Résumant les débats sur cette grande entreprise qui est voulue par le gouvernement prussien, aidée puissamment par la Bibliothèque royale de Berlin et devenue particulièrement sympathique aux milieux universitaires, M. Paalzow a pu dire : « Quand nous posséderons le « Gesamtkatalog » sur fiches, commencera pour les Bibliothèques allemandes une nouvelle ère de gloire et de prospérité ».

Nous ajouterons que ce catalogue, établi suivant les bases qui viennent de lui être données, constituera aussi un élément capital de la Bibliographie universelle. Les votes émis au Congrès de Posen font ainsi entrer dans une ère nouvelle l'organisation internationale de la Bibliographie (1).

En attendant l'exécution des décisions prises, en ce qui concerne le Gesamtkatalog, on a définitivement organisé le bureau de renseignements des Bibliothèques allemandes. Ce bureau, établi en connexion avec l'Office du Catalogue général des Bibliothèques, est entré en fonctionnement depuis le 1er avril 1905. Il est installé à Berlin (2). Plus de 75 bibliothèques se sont déclarées prêtes à lui apporter leur concours.

Le bureau a pour objet de renseigner si un livre demandé se trouve dans l'une des bibliothèques affiliées et dans quelle biblio-

---

(1) Dans d'autres pays que l'Allemagne des projets de catalogues collectifs des bibliothèques ont été présentés, discutés et sont à l'ordre du jour. Nous citerons pour l'Italie les travaux de Narducci ; pour l'Autriche le projet de Zelbr ; pour la Belgique et la Hollande le projet de F. Vander Haeghen; pour la France les écrits de Hébert, de V. et Ch. Mortet et de Bonnange. L'Office International de Bibliographie élabore en ce moment un catalogue collectif des bibliothèques de Belgique par coordination des éléments établis par les bibliothèques elles-mêmes.

(2) Berlin : W. 64, Behrenstrasse, 70.

thèque. La taxe est de 10 pfenning par recherche. Il est nécessaire de faire connaître le nom de l'auteur et le titre du livre. La recherche s'opère d'abord dans les collections de la Bibliothèque de Berlin ou dans celles des autres bibliothèques de Prusse. Si elle est infructueuse, la demande est adressée ensuite, par le bureau, aux autres bibliothèques affiliées.

II. La Bibliographie internationale.

Le catalogue international de la littérature scientifique, la bibliographie générale des incunables, les résolutions votées par les Congrès internationaux et notamment par le Congrès international des Bibliothécaires tenu à Saint-Louis, tels sont les trois principaux faits bibliographiques internationaux, outre ce qui se rattache à l'Institut International de Bibliographie.

* * *

La bibliographie des incunables. — Une commission officielle, sous la présidence de M. Haebler (Dresde), a été constituée en Allemagne, en novembre 1904, sur la proposition du Directeur général Althoff, en vue de procéder au catalogue et à l'inventaire général des incunables, en commençant par l'inventaire des incunables possédés par les bibliothèques allemandes.

On est convenu d'appeler *incunables* tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'année 1500. Maittaire avait publié à La Haye, de 1719 à 1841, en cinq volumes, ses *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum 1664* (Supplément par Denis, à Vienne, en 1789). Panzer, de son côté, avait publié à Nuremberg, de 1793 à 1803, onze volumes de ses *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum 1536*. Au commencement du XIXe siècle, L. Hain, en utilisant ces deux ouvrages, s'est proposé de dresser le catalogue général de tous les incunables. Il publia à Stuttgart, de 1826 à 1838, deux volumes intitulés *Repertorium Bibliographicum in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum MC typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensentur*. Hain mourut avant d'avoir achevé la quatrième partie de son ouvrage. En 1891, K. Burger publia l'index du repertorium de Hain (VIIIe Beiheft zum *Zentralblatt für Bibliothekswesen*).

Cependant au cours du XIXe siècle, les bibliographes se sont attachés à cataloguer les livres imprimés au XVe siècle, soit dans un pays (par exemple en Suède, en Danemark, en Hollande, en Italie, en

Autriche, en Portugal), soit dans une province, soit dans une ville, ou encore par tel ou tel typographe. Toutes ces monographies ont singulièrement augmenté le nombre des incunables connus. En 1895, W.-A. Copinger a publié, à Londres, *A Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum or Collection towards a new edition of that work.*

La refonte de ces diverses sources en un ouvrage unique est éminemment désirable, mais l'inventaire ne sera complet que le jour où tous les incunables seront connus, ce qui suppose achevés les catalogues descriptifs déjà entrepris en divers lieux des incunables conservés dans les bibliothèques publiques et privées du monde entier.

En 1901, Dziatsko a publié un plan pour une bibliographie générale des incunables et depuis il avait toujours défendu chaleureusement le projet d'un inventaire général, qui doit avoir notamment pour résultat d'éviter beaucoup de travail et de dépenses aux bibliothèques obligées aujourd'hui de procéder séparément, et chacune pour son propre compte, à l'inventaire de leurs ouvrages du XVe siècle.

En France, le Ministère de l'instruction publique a décidé, en 1886, la publication d'un catalogue général des incunables français. Les règles pour la rédaction de cet inventaire ont été formulées par L. Delisle, et c'est en 1897 qu'a paru le premier volume du catalogue préparé par Mlle Pellechet. Les incunables anglais ont été fragmentairement relevés, notamment par Proctor pour ceux du British Museum et de la Bodleian, et par Sayle pour ceux de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge. En Hollande, c'est à Campbell qu'on doit les plus importants travaux similaires.

D'après un dénombrement de Daunou, on peut évaluer à 13,000 le nombre des ouvrages publiés au XVe siècle (1). Ce nombre ne serait pas inférieur à 30,000 d'après Copinger.

Le projet allemand, aujourd'hui arrêté, de publier un nouveau catalogue général des incunables se rattache au catalogue général des bibliothèques de Prusse. Les incunables ont été laissés volontairement en dehors de ce catalogue à raison des difficultés propres au sujet, et c'est pour combler cette lacune qu'il sera publié un catalogue spécial des imprimés antérieurs à l'an 1500 (Wiegendrucke). Le Ministère de l'instruction publique de Prusse a pensé que le devoir de réaliser une telle œuvre, dans un esprit international, devait appartenir comme un honneur au pays dans lequel est née l'invention de l'imprimerie. Un tel catalogue est en réalité la plus importante des contributions à l'histoire de cette invention.

Il sera procédé à la revision critique de toutes les descriptions

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 1842, p. 396.

d'incunables faites jusqu'à ce jour, et les notices seront établies d'après des règles nouvelles tenant compte des progrès réalisés depuis Hain dans la catalographie des premiers imprimés. Déjà ont été consultés sur ces règles non seulement les principaux bibliothécaires et bibliographes de l'Allemagne, mais aussi ceux de l'étranger. Toutes mesures préliminaires sont prises pour conduire le travail rapidement à bonne fin (1).

* * *

Le Catalogue international des sciences. — Le Catalogue international des Sciences apparaît, lui aussi, comme un des faits saillants de la décade écoulée. Il a fallu quatre années et plus de discussions et de négociations pour donner à l'œuvre une constitution viable et encore ne s'est-elle montrée qu'informe aux premiers temps de sa venue (2). Sans doute on pouvait espérer mieux à certains égards; sans doute l'œuvre eut dû se conformer davantage aux méthodes de la Bibliographie universelle. Il convient cependant de voir en elle un fort appoint dans l'organisation bibliographique internationale.

Le fait est là : plus de vingt États se sont associés pour assurer leurs souscriptions à la formation d'un budget annuel de plus de 180,000 francs consacré à la publication d'un inventaire permanent de tout ce qui paraît nouvellement dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, soit plus de cinquante mille travaux. Coopération internationale, organisme propre pour centraliser les travaux de la coopération, intégralité des inventaires, classement méthodique, emploi d'une notation bibliographique à symboles internationalement intelligibles, ce sont là autant de traits qui caractérisent à son tour le Catalogue international des sciences édité par la Royal Society.

En juillet dernier, il a fallu se prononcer sur la continuation de l'entreprise pour une nouvelle période de cinq années et les États représentés à Londres ont donné leur adhésion. Des critiques ont été formulées, des améliorations suggérées; celles-ci surtout sont intéressantes en ce qu'elles tendent, d'une part, à introduire dans l'organisation du catalogue le principe d'entente avec les groupes existants (le Concilium Bibliographicum qui publie les fiches de l'anatomie, de la zoologie, de la physiologie et de la paléontologie, a

---

(1) Voir K. Koebler : *Bericht über den Plan eines Gesamtkataloges der Wiegendrucke. Zentralblatt für Bibliothekswesen*, novembre 1905, p. 509-517, avec, en appendice, le projet de règles pour la rédaction des notices du catalogue.

(2) Sur les origines et le développement du Catalogue international des sciences, voir les études parues dans le *Bulletin*, notamment en 1904, p. 105, et 1905, p. 161.

été nommément désigné), d'autre part à faire préparer une édition sur fiches du Catalogue concurremment à l'édition en volumes. Des décisions ont été prises en ce sens (1).

***

Congrès internationaux. — Après les Congrès internationaux de bibliographie et de bibliothéconomie de Bruxelles 1895 et 1897 et Paris 1900, un Congrès international des bibliothèques a été organisé à Saint-Louis en 1904 par l'Association américaine des bibliothèques à l'occasion de l'exposition de la Louisiane. Ce Congrès, honoré de la présence de délégués distingués représentant les intérêts de la bibliothéconomie et de la bibliographie d'un grand nombre de pays, a accueilli avec vif empressement le vœu de ces délégués mêmes de voir se constituer une fédération des différentes associations de bibliothécaires et institutions bibliographiques du monde.

Constatant que la coopération internationale a déjà tant fait pour développer les intérêts communs de toutes les nations, ce Congrès a estimé qu'il y a lieu d'attendre aussi d'heureux résultats de la coopération internationale dans le domaine du livre (2). Il a adressé ses félicitations et ses encouragements aux entreprises bibliographiques internationales en voie de réalisation et a prié le Bureau de l'American Library Association de former un comité spécial pour donner suite à l'examen des projets qui seraient formulés pour aboutir à une organisation coopérative mondiale.

Dans une lettre que feu M. Desiderio Chilovi, préfet de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, adressait à M. Putnam, il y a quelques mois, à l'occasion du Congrès de Saint-Louis, l'éminent bibliothécaire énumérait ainsi les questions bibliographiques et bibliothéconomiques d'intérêt international qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour :

1° L'adoption de symboles universellement acceptés pour indiquer

---

(1) « Résolution VII. La convention désire voir le comité exécutif prendre en considération « aussitôt qu'il sera possible la question de la publication d'une édition sur fiches du catalogue. » Voir le texte des autres décisions et le compte rendu des séances de la Convention de Londres, dans le *Bulletin*, 1905, p. 161. Cet article du *Bulletin* nous dispense de donner ici les développements qu'exigeraient l'importance du catalogue international.

(2) La motion suivante a été votée par le Congrès :

« The American Library Association, at its 26 th. annual conference held at St-Louis in connexion « with the Louisiana Purchase Exposition, having listened with great interest to accounts of various « bibliographical undertakings of general concern, including the international Catalogue of Scien- « tific Literature, the Concilium Bibliographicum of Zurich, and *the Institut International de* « *Bibliographie of Brussels*, records its appreciation of the unselfisch labor, personal devotion and « even pecuniary sacrifice, which have established and are maintaining them, and expresses its « congratulations upon the progress already made. »

et faire comprendre la signification des titres des ouvrages souvent inadéquats, capricieux, équivoques ou fantaisistes, même à ceux qui ne comprennent pas le langage en lequel sont écrits les ouvrages.

« Il est de peu d'utilité, disait M. Chilovi, de lire le titre d'un ouvrage dans un catalogue s'il n'est pas possible d'induire du titre le sujet même dont traite l'ouvrage. A ce point de vue il me semble, et je l'ai proclamé assez explicitement, que les symboles des nombres classificateurs de la classification décimale peuvent le mieux être employés comme symboles internationaux laissant pleine liberté à chaque bibliothécaire de se servir de son propre système, soit pour l'arrangement systématique de ses collections de livres sur les rayons, soit pour l'arrangement de ses propres catalogues (1). Le symbole international ou nombre classificateur comme je le considère, est simplement le moyen d'indiquer à tous les bibliothécaires le contenu d'un livre, alors même qu'il serait écrit en chinois. Les symboles numériques adoptés par la Société royale de Londres ne répondent pas à ce but; entre autres raisons parce qu'ils n'embrassent pas le domaine tout entier du savoir et parce qu'ils ne font pas connaître en quelle forme l'auteur présente son ouvrage. Mais, que ce soit un système ou un autre, ce qui est important c'est que dans les répertoires et catalogues sur fiches élaborés en coopération le caractère de chaque livre soit indiqué par un symbole du nombre classificateur universellement compris. »

2° La deuxième question internationale indiquée par M. Chilovi est la généralisation de la méthode qui consiste à adjoindre à tout livre ou fascicule de périodique qui est publié un sommaire imprimé donnant la notice bibliographique de ces écrits, portant les symboles de la classification universelle et susceptible d'être découpé et collé sur fiche. Il conviendrait notamment que pour les publications officielles cette méthode soit suivie par les gouvernements éditeurs;

3° La publication de répertoires bibliographiques ;

4° La compilation d'une liste d'abréviations bibliographiques employées dans les diverses langues;

5° L'établissement d'un mode d'information entre grandes bibliothèques à l'effet de permettre à tout travailleur scientifique de connaître dans quelle bibliothèque se trouve déposé l'ouvrage qu'il désire ;

6° L'amélioration du système des échanges internationaux et du prêt international entre bibliothèques qui devrait être étendu aux

---

(1) Voir Desiderio Chilovi, *Il catalogo della letteratura scientifica*, in Nuova Antologia 164. (Sér. 4, vol. 80), p. 127-145, et *Il catalogo della letteratura scientifica*, in Bollettino delle pubblicazione italiane, 14, n° 318, XXII-XXIII.

simples ouvrages et non seulement aux manuscrits et aux livres rares ;

7° La recherche des voies et moyens par lesquels les grandes bibliothèques peuvent venir en aide à celles des autres pays dans le choix de l'acquisition des ouvrages les mieux aptes à représenter, dans les contrées étrangères, les progrès littéraires et scientifiques de leur propre pays (1).

III. Le Répertoire Bibliographique Universel.

L'Institut International de Bibliographie a centralisé tous ses efforts sur l'élaboration du Répertoire bibliographique universel.

L'état actuel des travaux accomplis en vue de la formation de ce répertoire est résumé en les données statistiques suivantes :

Le manuscrit prototype du Répertoire bibliographique universel se composait, au commencement de 1905, de 6,603,500 fiches, dont notamment 3,110,000 notices classées dans le répertoire onomastique et 2,658,500 classées dans le répertoire idéologique (2).

Les publications bibliographiques éditées en volumes, en fascicules ou en fiches et formant la collection dite « Bibliographia Universalis », donnent un total de 457,362 notices différentes réparties entre 41 contributions.

La série de publications exposant les points de méthodes ou vulgarisant la connaissance de l'œuvre entreprise comprend une quarantaine de publications.

Les services organisés comportent la consultation sur place des répertoires et la communication des renseignements bibliographiques par correspondance. La consultation sur place est gratuite. L'envoi d'extraits donne lieu à un droit de copie fixé à 5 centimes par fiche. Il a été organisé en outre une bibliothèque bibliographique internationale et un musée des méthodes bibliographiques.

***

Une entreprise scientifique de l'étendue du Répertoire bibliographique universel, qui exige, pour être conduite à bonne fin, une large coopération et qui au demeurant est destiné à être accrue

(1) *Library Journal*, 1904, December, p. 55.

(2) Les collections de l'Institut International de Bibliographie comprennent aussi des répertoires complémentaires du Répertoire bibliographique universel, tel que le Catalogue collectif des bibliothèques de Belgique et l'ébauche d'un Répertoire de dépouillement des revues, classé par revue et ensuite sous chaque revue par ordre de date de publication des articles. Voir le *Manuel* pour les détails.

indéfiniment, nécessite avant tout une organisation coordonnée et une méthode rigoureuse. C'est à les rechercher et à les formuler que l'Institut International de Bibliographie s'est attachée tout autant qu'à réunir les premiers éléments du travail. Après dix années, il vient d'achever l'impression du *Manuel du Répertoire bibliographique universel*. Cet ouvrage, qui comporte plus de 2,350 pages, constitue un exposé complet et à jour de l'organisation des travaux de l'Institut International de Bibliographie ainsi que des règles qui ont été arrêtées pour la formation, le classement, la publication et la consultation du *Répertoire bibliographique universel* (1).

En présentant le *Manuel* au monde savant, il paraît utile d'attirer toute l'attention sur trois de ses principales caractéristiques.

Le *Manuel* vise avant tout à exposer une méthode que l'on s'est efforcé à rendre aussi complète et aussi pratique que possible. Il concerne des réalisations effectives et non de la théorie; comme tel dans le choix des règles adoptées et des dispositions arrêtées, il a été directement influencé par la nécessité de régler le travail à faire, qui est de sa nature international et coopératif; dans ce but il y a été largement tenu compte des travaux déjà accomplis et des traditions en vigueur.

Ce *Manuel* — deuxième caractéristique — est lui-même le résultat d'une vaste coopération dont les éléments ont été empruntés à des sources multiples. « Les règles particulières et les solutions fragmentaires présentées jusqu'à ce jour ont été utilisées dans la plus large mesure possible, pour autant toutefois qu'elles fussent conciliables avec le besoin d'universalité qui doit être la caractéristique du *Répertoire bibliographique universel* : universalité quant au temps, quant au lieu, quant à la date, quant à la matière des documents » (2). Les premiers éléments coordonnés ont été soumis à l'examen et à la critique d'un grand nombre de spécialistes, qui les ont complétés, amendés, remaniés selon les nécessités propres à leur spécialité. Les règles préconisées ont fait l'objet d'essais d'application avant d'être finalement arrêtées.

La troisième caractéristique du *Manuel* est d'apporter une contribution importante aux études bibliographiques en général, abstraction faite de toute application déterminée, telle notamment la théorie

---

(1) Institut International de Bibliographie. — Manuel du Répertoire bibliographique universel. Organisation, état des travaux. Règles. Classification. [Publication n° 63 de l'Institut. Indice bibliographique 011.1 (021).] Bruxelles, au siège de l'Institut, 1905 (24 × 15 1/2, 176 + 32 + 1800 + 340 p. Prix relié avec divisions sur onglet, 50 francs. Il a été publié au prix de 3 francs un Manuel abrégé comportant le même texte à l'exception des tables développées qui ont été remplacées par des tables abrégées limitées aux 1000 divisions principales.

(2) Préface du *Manuel*. Il est prévu qu'un Répertoire Bibliographique Universel complet comprendrait le catalogue de vingt à vingt-cinq millions d'écrits.

du document écrit et de la documentation ainsi que de la technique de la classification.

Un abrégé du *Manuel* ayant été largement distribué, on peut donc se borner ici à quelques considérations générales.

Les règles du *Manuel* s'inspirent exclusivement du but à atteindre. Les moyens proposés à cette fin sont secondaires ; il ne faut pas les examiner en eux-mêmes, mais par rapport au but. C'est ainsi qu'on a cherché à édifier l'œuvre internationale sur la base d'éléments préexistants, en usage en certains pays et dont à défaut d'unification en d'autres pays on a demandé la généralisation.

On a préconisé le système des fiches mobiles, non parce que c'était le meilleur en soi, mais parce qu'une vaste coopération dans l'établissement du manuscrit et dans la publication du *Répertoire bibliographique universel* ne peut être réalisée que par ce moyen qui correspond à la plus extrême division de travail.

On a adopté la fiche du format 125 $^{m}/_{m} \times 75$ $^{m}/_{m}$, non parce que des fiches plus hautes, plus larges ou de superficie réduite ou agrandie leur sont inférieures, mais parce que ce format, pratiqué autant que d'autres, était largement adopté aux Etats-Unis et en Angleterre, tandis que les pays du continent européen offraient la plus grande diversité à cet égard et que dès lors il était bon de s'appuyer sur un premier effort vers l'unification.

On a adopté la classification bibliographique décimale sans modifier les cadres primitifs de cette classification, mais en se bornant à la développer, parce que cette classification avait reçu déjà une large application tandis qu'aucune autre ne pouvait lui opposer des états de possession supérieurs.

Quant aux règles pour la rédaction des notices, elles résument en les simplifiant des dispositions presque universellement admises en ces matières.

Enfin, le Répertoire Bibliographique Universel lui-même a été conçu comme la réunion et la fusion en un seul ensemble bien coordonné des grands recueils bibliographiques publiés jusqu'à ce jour et de ceux qui seront publiés à l'avenir (1).

---

(1) La publication du *Manuel du Répertoire Bibliographique Universel* va faire naître des appréciations très diverses et il faut s'attendre à voir formuler avec une force nouvelle des critiques et des objections qui se sont déjà fait jour. Pourquoi l'œuvre de l'Institut International de Bibliographie échapperait-elle au sort commun de toutes les œuvres humaines. Nous sommes résignés aux critiques « quand même », et nous sollicitons les critiques utiles. Nous croyons cependant devoir attirer l'attention sur ce double fait : 1° La méthode exposée ne se présente pas comme une méthode idéale, une méthode type, la meilleure des méthodes, mais comme celle qui a paru la plus apte à répondre aux desiderata complexes, multiples, spéciaux d'un Répertoire Bibliographique Universel à établir par voie coopérative et en utilisant les matériaux déjà existants. Là est le but et il convient de ne pas le perdre de vue en jugeant les moyens proposés pour l'atteindre. — 2° Pour établir la méthode, il a été procédé comme pour les grands manuels de codification. Les rédacteurs d'un code ne créent pas des droits nouveaux, ils coordonnent les droits existants et, en cas de systèmes divergents, ils fixent leur choix sur l'un deux. C'est ainsi que les cadres mêmes de la classification décimale qui remontent

A la vérité, il n'y a là, essentiellement, rien de neuf. Tous les éléments préexistent. Une seule chose est nouvelle, c'est l'affirmation de l'unité nécessaire, l'expression d'une méthode complète pour la réaliser, et aussi un considérable commencement d'exécution.

La méthode exposée vise toutes les opérations bibliographiques : formation et fonctionnement des répertoires bibliographiques, rédaction des notices, classification, publication des fiches et des recueils, coopération bibliographique internationale. L'on s'est efforcé de rédiger les règles du *Manuel* d'une manière claire et explicite et aussi dans un esprit international, c'est-à-dire de manière à pouvoir les appliquer à la collection des ouvrages de tous les pays et avec l'intention de faire servir les travaux qui appliqueraient ces règles à un usage également facile pour les personnes de langue différente.

* * *

Quant à la classification bibliographique (Classification bibliographique décimale), elle forme la partie la plus étendue du *Manuel*. Un exposé nouveau en a été donné en vue de répondre à des objections et à des demandes d'éclaircissement. Nous y renvoyons (1).

Le principe fondamental de la Classification bibliographique universelle demeure la désignation de toutes les questions ou matières d'études au moyen de numéros d'ordre invariables. Ces numéros sont constitués comme nombres décimaux, ceux-ci permettant de mieux exprimer la série indéfinie des classes, sous-classes et divisions et de mieux déterminer le rang de chaque question dans la vaste systématique des connaissances.

Les tables systématiques, d'une étendue de 1,800 pages, comprennent environ 33,000 divisions ou rubriques, et dans l'index alphabétique de 340 pages, figurent près de 40,000 mots-matières (2).

Mais ce relevé ne concerne que le nombre des rubriques primaires. Il convient d'y ajouter celui des rubriques composées, pour se faire une idée des ressources qu'offre aujourd'hui cette classification.

à 1873, et ont subi l'expérience pratique du temps, ont été respectés après mûr examen et malgré toute la tentation de construire sur un plan différent une nouvelle systématique des connaissances. Si l'on était entré dans cette voie, l'œuvre internationale aurait subi un retard de plusieurs années et sans utilité pratique aucune. — Il serait injuste d'imputer à l'Institut International de Bibliographie les défauts fondamentaux de la classification. Il ne peut assumer d'autres responsabilités que celles provenant du choix même de ce système ou des développements qu'il y a apportés.

(1) Les objections les plus fréquemment faites y sont rencontrées : artificialité de la classification, impossibilité d'une répartition des matières en groupes et sous-groupes limités à dix, longueur des nombres classificateurs, supériorité du système des mots-matières combinés en dictionnaire sur la classification systématique, etc. Les indices numériques de la C. D. sont des nombres ordinaux et non pas des nombres cardinaux. Ils expriment non des quantités, mais l'ordre et le rang des rubriques de classement dans la Classification. La *notion ordinale* des nombres jointe à celle de leur *décimalisation* et à celle de leur *combinaison* entr'eux sont les bases de tout le système.

(2) Pour la répartition détaillée de ces rubriques entre les diverses sciences, voir dans le *Manuel* le tableau qui figure à la page 29 des règles de classification.

En effet, la grande réforme apportée par l'Institut aux tables primitives de la classification décimale a consisté à les compléter en y introduisant le principe des divisions composées. A cet fin, on a réduit autant que possible les rubriques des tables aux éléments simples, irréductibles, et on a exprimé toutes les rubriques complexes au moyen de la combinaison de ces rubriques simples. Les tables publiées constituent ainsi une réserve quasi inépuisable de divisions ou rubriques, toutes exprimées selon une notation internationale connue et chiffrée (nombres classificateurs décimaux).

Pour l'application de ce nouveau principe, on est parti de cette idée qu'en réalité tout sujet peut être examiné dans ses rapports avec tous les autres sujets (subdivisions de relations); de même, tout sujet peut être envisagé au point de vue des catégories tout à fait générales du temps (subdivisions chronologiques) et de l'espace (subdivisions géographiques), tout document traitant de ces sujets peut être caractérisé, en tant que document, au point de vue de la forme bibliographique des documents (subdivisions de forme), et au point de vue de la langue employée (subdivisions linguistiques).

En son état actuel, avec sa *Table de divisions principales* et ses *Tables de subdivisions auxiliaires*, la classification bibliographique décimale est susceptible de traduire adéquatement toutes ces distinctions et combinaisons primordiales, et, comme telle, elle peut servir non seulement au classement par matière des écrits qui existent et sont connus mais encore au classement des écrits possibles, de ceux qui paraîtront à l'avenir.

L'on comprend qu'en vertu de la loi arithmétique des combinaisons, c'est par millions et par centaines de millions qu'il est possible de former les nombres classificateurs composés correspondant aux rubriques composées. La classification et la notation bibliographiques sont aussi étendues et aussi souples que le langage lui-même. Cette assimilation est d'autant plus exacte que si le langage se développe par l'apport de néologismes pour l'expression des notions nouvelles, la classification décimale peut s'enrichir, elle, indéfiniment d'éléments nouveaux par le seul fractionnement en divisions décimales de rubriques plus générales (1).

---

(1) Sur les conséquences du caractère décimal des nombres classificateurs, voir dans le *Manuel* les *Règles de la Classification Décimale*, p. 25. Le calcul des combinaisons possibles est facile à établir.

A) Divisions principales	33.000
B) Subdivisions de lieux, forme, langue, etc.	3.000
C) Combinaisons des divisions principales avec les subdivisions de lieux, forme, langue, etc. (33.000 × 3.000)	99.000.000
D) Combinaisons des divisions principales entre elles (33.000 × 33.000) .	1.089.000.000
Total des rubriques possibles. . .	1.179.036.000

La classification décimale, en son état actuel, peut donc servir à classer avec précision plus de un milliard de questions spéciales.

Dans leur ensemble, les tables de la Classification décimale constituent le plus grand effort réalisé jusqu'à ce jour pour doter la documentation d'une systématique générale des connaissances. Si la question du choix d'une classification et de sa structure interne est après tout secondaire, la question de la classification elle-même ne l'est pas. Elle est primordiale au contraire puisqu'il s'agit d'établir des répertoires bibliographiques classés par matière et que tout classement présuppose un système de classification. Nous possédons aujourd'hui ce système réalisé sous une forme complète et pratique.

Les conséquences pour l'avenir, on ne saurait trop le répéter, en sont considérables. Le jour où la classification documentaire universelle se sera répandue, où son application aura été généralisée, les travailleurs n'auront plus à se familiariser avec vingt clés différentes, variant d'après les instituts qui conservent et classent les documents ou les revues qui les inventorient. Ils pourront, à l'aide d'une seule clé, c'est-à-dire d'une même table de classification encyclopédique des matières, se faire ouvrir le trésor de tous les dépôts de documents. Une économie considérable pourra être réalisée ainsi, et les chercheurs bénéficieront ainsi des avantages de la connexion étroite établie entre toutes les sources documentaires de nos connaissances, grâce à la notation internationale exprimant à l'aide de chiffres concis les rubriques des principales questions scientifiques. La classification bibliographique universelle permet d'organiser, sur une large base, l'entente et la coopération dans les travaux. Au point de vue international, elle joue un rôle similaire à celui qu'on attend de la langue internationale : la langue internationale ne cherche pas à contrarier les langues particulières, ni à s'y substituer, mais uniquement à servir d'auxiliaire et de complément pour les relations extérieures. Ainsi la classification bibliographique universelle ne vise pas à se substituer aux classifications scientifiques fragmentaires qui existent, mais uniquement à se juxtaposer à elles afin de créer un lien matériel de classement entre toutes les productions de l'esprit (1).

* * *

Avec la classification encyclopédique uniforme, c'est la formation de répertoires bibliographiques sur fiches mobiles et l'impression directe des notices bibliographiques sur de telles fiches qui constituent un des points fondamentaux des méthodes de l'Institut International

(1) Voir dans le *Manuel* les *Règles de la classification bibliographique décimale*, p. 33.

de Bibliographie (1). Le rapide exposé de la situation bibliographique dans les différents pays a montré la marche désormais triomphante de la fiche bibliographique. Il n'est pas inutile cependant d'insister encore quelque peu.

Ce serait une erreur de croire que la fiche est une invention toute moderne. Ce qui caractérise, à ce point de vue, l'époque présente, c'est l'extrême diffusion du système des fiches et l'effort fait de toutes parts pour en unifier le format. Il ne faut pas attribuer aux Américains l'invention des fiches. Ils en ont étendu considérablement l'usage, ils en ont perfectionné l'emploi en créant tout un outillage pour leur conservation et leur consultation, mais il est acquis qu'on se servait de catalogues sur fiches, en France, au milieu du XVIII^e^ siècle, à Trinity College à Dublin au début du XIX^e^ siècle, et que, dès 1852, la Banque d'Angleterre, en faisait application dans ses services. En 1866, M. F. Bonnange, de Paris, fit connaître son invention d'un nouveau système de fiches à talon flexible, système qu'il perfectionna en 1874. En 1890, M. A. Staderini, de Rome, créa un type de meubles à fiches sur des principes similaires à ceux de Bonnange. Ce sont toutefois les Américains qui ont les premiers cherché à uniformiser le format des fiches et c'est la Cooperation Commitee de l'American Library Association qui, dès 1878, a organisée par arrêté les dimensions actuellement en cours, dites là-bas *standardsize* (2).

La fiche est donc déjà universalisée quant à son emploi et ses dimensions et, après les exemples cités au cours de l'exposé qui précède, on peut prédire avec les plus grandes chances d'exactitude que la fiche bibliographique sera unifiée sur la base du format international de 125 × 75 millimètres.

Des millions de fiches manuscrites de ce format sont déjà accumulées dans les répertoires et catalogues actuellement existants dans les deux mondes.

Le tableau suivant récapitule le nombre des fiches de ce même format qui ont été *imprimées* jusqu'ici par trois grands groupes. Les

---

(1) Il faut insister sur ce fait que les méthodes de l'Institut International de Bibliographie visent tout un ensemble de moyens permettant de former des répertoires, c'est-à-dire des ensembles agencés pour la parfaite utilisation des fiches : fiches à notices bibliographiques, fiches divisionnaires, meubles classeurs, partie administrative comprenant les explications et les inventaires, etc.

(2) On consultera avec intérêt, sur la question des fiches :

Brown, J. D. « Mechanical methods of displaying catalogue and library construction », *Library Journal*, 1892, p. 229. — Green, H. E. « Card volumes versus card drawers », *Library Journal*, 1892, p. 5. — Jast, L. S. « The shelf and card catalogue », *Library World*, 1902, p. 129. — Sacconi-Ricci, G. « Observations on the various forms of catalogues used in modern libraries », *Library Journal*, 1893, p. 423. — Brown, J. D. *Manual of library economy*, chap. XXIII, p. 295-315.

nombres cités se rapportent à des notices d'ouvrages différents :

1° *Bibliographia Universalis* (Institut international de Bibliographie et Concilium Bibliographicum)	163,000
2° *Library of Congress*.	180,000
3° Publishing Section of the *American Library Association* (livres et articles de revues). .	35,000

Diverses bibliothèques américaines, entr'autres The John Crerar Library à Chicago, la Harvard College Library, la New-York Public Library, la Boston Public Library, la Carnegie Library à Pittsburg, et la Bibliothèque du service central de l'Agriculture, à Washington, publient également des fiches de même format.

Il convient aussi de signaler un facteur puissant qui interviendra de plus en plus pour généraliser l'impression des catalogues de bibliothèques sur fiches : c'est l'impuissance des catalogues des grandes bibliothèques imprimés en volume, à satisfaire aux nécessités d'aujourd'hui.

Les catalogues imprimés sous forme de volume ne sont jamais à jour. Cet inconvénient serait moins grave si tous les ouvrages d'une bibliothèque étaient également demandés par les lecteurs. Mais il n'en est pas ainsi. Les ouvrages les plus récents sont demandés en bien plus grand nombre que les autres. James L. Whitney, le bibliothécaire de la Boston Public Library, qui a fait à cet égard des recherches très précises, conclut, d'après les relevés opérés, qu'au moins 70 p. c. des ouvrages demandés dans les bibliothèques d'Amérique ne datent pas de plus de dix ans (1).

Quelle que soit la rapidité des travaux d'impression, celle-ci a des limites fondées sur la nécessité de maintenir dans les volumes un ordre de suite rigoureux entre les notices. Les fiches, au contraire, peuvent s'imprimer dans n'importe quel ordre. On les reclasse après. Les grands catalogues qui ont été imprimés en Amérique fournissent des chiffres intéressants à cet égard. Le catalogue du Boston Athenæum n'a été imprimé qu'à raison d'une page par jour de travail, celui de la Peabody Institute à raison de deux pages, l'*Index Catalogue* (Surgeon Office) à raison de trois pages un tiers par jour. En supposant un catalogue de 1,200,000 titres, une disposition typographique permettant de reproduire 40 titres par page, et une production accélérée de 5 pages par jour, une durée de vingt années serait nécessaire pour achever l'impression de 30,000 pages. Mais que l'on consulte les suppléments des grands catalogues et

(1) *Library Journal*, 25, 1900, p. 19-20.

que l'on compare le nombre de titres insérés sous la même lettre dans le catalogue et dans ses suppléments. La lettre A du supplément de l'*Index Catalogue*, par exemple, comporte 828 pages, alors que le catalogue principal n'en comporte que 718. Au Peabody Institute, la même lettre A comporte 236 pages dans le supplément et seulement 136 dans l'ouvrage principal.

Ces faits paraissent plaider d'une manière décisive contre l'impression des catalogues en volume. Rappelons ici ce que disait à cet égard, dès 1896, M. Langlois, l'érudit professeur à l'École des chartes de Paris :

« Il n'y avait point, naguère, de bibliothèque importante qui ne fit imprimer son catalogue. On renonce aujourd'hui à cette pratique qui coûtait fort cher sans grand profit. Deux bibliothèques modèles, la Public Library et celle de l'Athenæum de Boston ont suspendu depuis vingt ans l'impression de leurs catalogues, et probablement pour toujours. De bons catalogues sur fiches, soigneusement tenus à jour et mis avec libéralité à la disposition du public, sont aujourd'hui considérés par les hommes spéciaux comme préférables, sous tous les rapports, aux catalogues imprimés qui furent longtemps à la mode. » (1)

La publication des inventaires bibliographiques sous forme de fiches imprimées se présente avec une quadruple supériorité : constitution possible de répertoires d'après des classements variés — division à l'extrême dans le travail de préparation et impression des manuscrits avec comme conséquence la possibilité d'étendre considérablement la coopération entre groupes éloignés — tenue à jour des répertoires, car les notices imprimées, quelles qu'elles soient, peuvent être envoyées aux souscripteurs sans avoir à subir les retards d'achèvement d'autres notices — fractionnement lors de la consultation.

La valeur et les avantages pratiques de la moderne méthode des fiches pour l'organisation de la bibliographie d'une science est admirablement démontré par les travaux du Concilium Bibliographicum, que dirige M. Field, à Zurich. Fondé en 1895 avec les subsides des autorités suisses, de quelques institutions scientifiques, et le généreux sacrifice de temps et d'argent de son initiateur, le Concilium n'a cessé de grandir malgré les difficultés essaimées sur sa route. Dès l'origine, il s'est affilié à l'Institut International de Bibliographie et a adopté des méthodes communes. Spécialement attaché à la bibliographie de la zoologie, de la paléontologie, de l'anatomie et de la physiologie, le Concilium a publié, de 1896 à 1905, des fiches permettant d'établir des répertoires, par matière et par auteur, compre-

(1) Langlois, *Manuel de Bibliographie historique*, 1896, p. 17.

nant ensemble 240,000 fiches (82,000 fiches d'auteur et 156,000 fiches de matières) (1).

Ces fiches sont relatives aux livres et aux articles de revue. Elles sont de format international, susceptibles donc de fusion avec les fiches provenant des publications similaires. Pendant les cinq premières années, le Concilium n'a connu que les déficits. Pour la dernière période de cinq années les recettes totalisées provenant des abonnements ont dépassé quelque peu les dépenses, lesquelles, pour la période décennale, se sont élevées à plus de 240,000 francs.

C'est grâce à d'ingénieuses combinaisons que ces résultats ont été obtenus. Le système de publication sur fiches permet l'utilisation de la même notice dans des séries différentes. Tel travail par exemple intéresse le zoologiste mais présente aussi de l'intérêt pour le paléontologiste ou pour l'anatomiste et est envoyé à tous trois. D'autre part, la reprise par le Concilium de l'ancien *Zoologischer Anzeiger* rendra possible l'utilisation du même travail, voire de la même composition typographique, dans une édition en volume et dans une édition sur fiches. Cette reprise et continuation du *Zoologischer Anzeiger* a fait des publications du Concilium en quelque sorte la bibliographie officielle du Congrès international des zoologistes. Elle lui a apporté aussi toutes les souscriptions individuelles qui vont d'ordinaire aux publications-types, à celles qui sont assurées d'un lendemain.

IV. Les idées actuelles sur le Livre, sa fonction et son utilisation.

Les faits qui viennent d'être rappelés ne sont pas pour la bibliographie internationale les seuls importants qui aient caractérisés la décade écoulée. Il s'est produit dans les idées un travail considérable et celui-ci a eu son retentissement sur la réalité. Les choses du Livre, prises dans leur totalité, ont été envisagées sous des aspects nouveaux. La manière de concevoir l'organisation bibliographique proprement dite s'en est trouvée affectée.

L'on a, tout d'abord, plus souvent et mieux réfléchi au but et à la fonction du Livre (étant entendu par là les imprimés de toutes espèces : livres, brochures, revues, journaux) (2). Enregistreurs au jour le jour des découvertes, des théories, des projets, on se rend mieux compte maintenant que, dans leur ensemble, les livres résument et exposent

(1) Les publications du Concilium figurent dans les tableaux statistiques de l'Institut, reproduits plus haut, p. 206. Voir les rapports annuels du Concilium Bibliographicum.

(2) Voir notamment les travaux préparatoires de la création du *Musée du Livre*, à Bruxelles,

toute la science acquise et toute l'histoire connue. Leurs masses accumulées et constamment accrues, l'éparpillement des matériaux relatifs à une même matière, l'obligation plus stricte faite à chaque travailleur de la science d'harmoniser son travail particulier avec celui de tous les autres et de le reprendre exactement à partir du point où l'ont laissé ses prédécesseurs, tout cela a fait reconnaître la nécessité de posséder des guides à travers les documents qui soient plus perfectionnés que les anciens instruments créés à cet effet. Ceux-ci, catalogues de bibliothèques, catalogues de librairies, bibliographies nationales ou spéciales publiées sans plans d'ensemble et sans liens, excluaient en fait la notion de l'universalité de la science, de la solidarité et de la continuité dans l'effort de tous les travailleurs scientifiques. En se représentant, au contraire, que tous les livres ne sont que des chapitres ou des paragraphes d'un même grand livre, on doit considérer la bibliographie comme la vaste table des matières de ce livre universel, comme l'index d'une encyclopédie colossale formée de tous les livres publiés et auprès de laquelle ne sont rien les constructions encyclopédiques des années révolues.

Dès lors, les bibliothèques publiques, centres où se collectionnent les livres, ne sauraient rationnellement limiter leurs collections. Rien d'imprimé n'est inutile. Ces bibliothèques ont crû, dans certains pays surtout, en nombre et en ouvrages. Mais que peu de chose comparé à ce qu'il faudrait pour satisfaire aux besoins pressants de la documentation. De là, ce mouvement général vers la concentration des dépôts ou magasins de livres auquel correspond corrélativement la multiplication des salles de lecture. Des relations sont conçues entre les diverses bibliothèques d'une même ville et d'une même région. Mais bientôt c'est l'ensemble des bibliothèques générales ou spéciales, élémentaires ou développées d'un même pays que l'on considère comme organes d'un même service : un service public chargé de pourvoir à l'alimentation intellectuelle de la masse au plus vite et au mieux.

A un stade supérieur de l'évolution, le rôle et la fonction de la bibliothèque nationale se définissent plus complètement encore. Elle devient comme le cœur ou le cerveau du vaste organisme dans lequel les livres, désormais propriété indivise de la collectivité nationale et mis à la disposition des plus aptes à s'en servir, circulent et s'échangent. C'est là que se font, en une fois et pour tous, les divers travaux qu'exigent les imprimés : catalographie opérée par la section du catalogue, expédition opérée par la section des échanges nationaux et internationaux, etc., etc. Instrument d'investigation, de culture et d'instruction de premier ordre, la bibliothèque est entrevue enfin comme le complément de l'école et de l'université, le véritable laboratoire de la

Pensée. A un degré plus élevé encore, les frontières administratives des Etats tombent devant le fait de l'universalité de l'Idée et du Savoir. Les échanges intellectuels se font internationaux, le besoin de bibliothèques centrales internationales qui réuniraient l'intégralité des écrits sur une même science se fait jour. La Bibliothèque apparaît réellement comme l'Archivium de l'humanité, dont le Répertoire Bibliographique Universel serait le catalogue réel après être apparu longtemps comme le catalogue d'une bibliothèque universelle purement idéale. Les institutions internationales qui, en se multipliant, multiplient aussi les embryons de telles bibliothèques, les facilités données par la reproduction photomécanique des manuscrits et des unica, tout concourt aujourd'hui à rendre possible de telles bibliothèques.

En attendant que de semblables centres soient constitués, c'est par la coopération que la tâche des échanges intellectuels sera assumée. Les bibliothèques nationales, représentant virtuellement toutes les collections des autres bibliothèques de chaque pays respectivement en présence, s'unissent entr'elles pour la prestation des documents et des services. Chacune groupe les forces nationales propres de la bibliographie. Puisque les bibliothèques, les travailleurs intellectuels (académies, universités, instituts, sociétés savantes), les producteurs du livre (éditeurs, libraires), ont un égal besoin de la bibliographie, ce n'est plus séparément que chaque groupe pourvoit à ses besoins, mais il n'existe plus qu'une seule bibliographie, à base de dépôt légal, comprenant à la fois le livre et le dépouillement des revues, classée onomastiquement et idéologiquement, et dont les notices sont établies sur fiches qui constituent autant d'éléments contributifs au Répertoire Bibliographique Universel (1). Les services bibliographiques distincts, bien que rattachés à la Bibliothèque nationale, assument cette tâche, aidés et secondés par des associations de bibliographes dont le nombre se multiplie.

Cependant l'écrit n'est pas le seul document graphique. Il y a l'illustration de toutes espèces : dessin, photogravure, estampes, il y a les cartes, les statistiques, les schémas et diagrammes. C'est pourquoi la documentation intégrale apparait peu à peu comme devant comprendre aussi, outre la bibliographie proprement dite, l'iconographie, la cartographie, etc. Et il s'agit non seulement de catalogue de ces documents, mais de ces documents eux-mêmes, ramenés à leurs éléments primordiaux et intégrés dans de vastes

(1) Ce système est celui qui fonctionne actuellement en Belgique de la manière la plus complète. Les libraires, la Bibliothèque et l'Office international de Bibliographie y sont associés pour publier la *Bibliographie officielle de la Belgique*. Celle-ci comprend le dépouillement des revues en même temps que les listes des livres. Un double classement est fait par nom d'auteur et décimal. A partir de 1906 il sera publié une édition sur fiches.

collections universelles quant à leur but et au nombre de pièces qu'elles accueilleront et classées selon les cadres uniformes d'une vaste systématique (1).

Et, tandis que s'exposent, se discutent, s'essaient et s'expérimentent ces données, un peu au hasard des circonstances, isolément et sans lien apparent tout du moins, voilà que le besoin naît de réunir en une synthèse toutes ces connaissances éparses : connaissances relatives au livre, à ses éléments, à ses classes et à ses groupes, à ses formes, à ses transformations, aux phases diverses de sa confection, de sa circulation, de son utilisation et de sa destruction, à son histoire et à ses fonctions. Embrassant l'ensemble de tous ces faits et de leurs explications,une science nouvelle est en voie de se constituer sous nos yeux même. C'est la science bibliologique. De son application dépendront quelque jour la préparation et la publication rationnelle des livres eux-mêmes.

* * *

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La première conclusion de tout ce qui précède, c'est que les idées d'organisation universelle et de coopération internationale en matière bibliographique, ont fait d'immenses progrès en ces dix dernières années et que des réalisations considérables sont désormais acquises.

Alors même qu'en apparence les premières œuvres semblent être entrées dans des voies divergentes, il ne peut plus faire de doute aujourd'hui, pour qui voit les choses de haut et dans leur ensemble, que ces voies mêmes iront en convergeant vers un but unique qui sera atteint un jour. Les promoteurs et les « accomplisseurs » de toutes les entreprises bibliographiques, conçues ou nées en cette décade, sont des enthousiastes de leurs œuvres, des hommes de bonne volonté ; s'il en était autrement, se seraient-ils engagés dans des « aventures » aussi laborieuses et aussi ingrates? Comment, dès lors, ne trouveraient-ils pas finalement une formule d'union entre eux? Le plus lourd est d'ores et déjà réalisé : d'abord c'est qu'il ne s'élève plus guère de voix pour contester l'utilité de leurs efforts et la possibilité d'aboutir. Le temps est passé où l'on pouvait écrire, comme expression des idées du moment, qu'un Répertoire Bibliographique Universel est une *cattiva utopia*, une utopie malfaisante ! C'est ensuite que la concentration du travail et la coopération ont commencé à se faire

(1) Nous avons exposé l'état de la question de la documentation en général dans nos deux articles parus dans le *Bulletin* : « La Documentation et les sciences bibliographiques. » « L'organisation rationnelle de la documentation et de l'information en matière économique. »

suivant des bases régionales ou celles de certaines spécialités. Les ententes, les fusions, les communautés d'intérêt ont préparé les voies à l'amalgamation du degré supérieur, à la fédération des fédérations. C'est enfin que le besoin de la documentation intégrale s'est généralisé, la grande masse des travailleurs en est devenue consciente et les premiers essais faits sous ses yeux lui ont donné la conviction que, grâce aux méthodes invoquées, la fédération était possible, qu'elle serait faite le jour où on voudrait la faire.

En définitive, pour aboutir à l'union entre les grandes œuvres de bibliographie établies sur la base de circonscriptions régionales et de spécialités scientifiques, et, par suite, pour arriver à constituer le Répertoire Bibliographique Universel par la seule réunion des travaux particuliers, il suffit que l'entente intervienne sur six points. Ils tendent tous à ajouter, à l'utilité « nationale » et « spéciale » des travaux en cours ou proposés, une destination « internationale » et « universelle » :

1° Unité du format des fiches sur lesquelles sont publiés séparément chacune des notices ou renseignements bibliographiques élémentaires. (Fiche internationale.)

2° Uniformité des règles de rédaction des notices dans leurs parties essentielles. (Code catalographique international.)

3° Unité de classification réalisée sous forme de symboles universels, mediums ou communs dénominateurs faisant office de classification auxiliaire et susceptible, pour les usages individuels, d'être traduite en les symboles de tous autres systèmes particuliers de classement, au moyen de simples tables de concordances. (Classification bibliographique internationale.)

4° Etablissement dans les centres d'études des divers pays de Répertoires Bibliographiques conçus sur une base universelle, alimentés par les travaux bibliographiques publiés par les groupes affiliés, mais dont les notices sur fiches soient unifiées suivant les cadres homogènes de la classification adoptée. (Répertoire Bibliographique Universel.)

5° Unité dans le programme des travaux établis de commun accord afin de répartir conventionnellement l'aire du domaine bibliographique que chaque groupe assume de défricher pour lui-même et pour les autres. (Bureaux régionaux et spéciaux.)

6° Institution centrale, émanation de tous les groupes, chargée pour compte commun de veiller à l'unité de la méthode, de diriger les travaux de la coopération, de faire à chaque groupe affilié la distribution des publications élaborées par l'un d'eux; enfin, de conserver l'exemplaire prototype du Répertoire Bibliographique Universel, résultat dernier de l'organisation et fruit des travaux de tous. (Office international.)

L'entente sur ces six points est-elle au-dessus des forces du temps présent? Des organisations autrement complexes et difficiles, parce qu'elles touchaient à des intérêts matériels ou à des questions d'amour propre national, ont pu être réalisées jusqu'ici, organisations qui doivent faire croire à la possibilité d'une telle entente.

Puisque, dans la plupart des pays, les grands organismes du livre constituent des services publics et non des entreprises privées, il paraît logique de faire assumer la tâche de la communauté de l'organisation internationale par la communauté des Etats eux-mêmes, secondés par les Académies et les institutions scientifiques et administratives (1). Les connaissances scientifiques et techniques n'ont pas à connaître les frontières de chaque Etat et l'établissement d'un Répertoire Bibliographique Universel est en soi une œuvre trop considérable, non seulement pour être laissée à l'initiative des particuliers, mais aussi pour être assumée par un seul Etat ou séparément par chacun des Etats (2).

Une *Union internationale pour la Documentation*, fonctionnant sur des bases analogues aux Unions qui ont été créées pour les échanges internationaux, pour la protection de la propriété artistique et littéraire, pour la publication des tarifs douaniers, viendrait sanctionner et coordonner définitivement tant d'admirables efforts encore isolés. A l'aurore du XX^e^ siècle, si plein d'admirables promesses, une telle Union permettrait enfin à l'Humanité de posséder ce que consciemment ou inconsciemment elle a toujours recherché : une organisation générale des échanges intellectuels (3).

PAUL OTLET.

---

(1) Voir le vœu émis en ce sens par le Congrès d'expansion mondiale de Mons, reproduit plus haut, *Bulletin*, 1905, p. 168. — Voir aussi le vœu émis par la première conférence bibliographique internationale de 1895, *Bulletin*, 1895-1896, p. 7 : « La Conférence émet le vœu de voir le gouvernement fonder une Union bibliographique universelle en vue de la création d'un Office international de Bibliographie. »

(2) Les subsides des Pouvoirs publics et des Mécènes de la science sont indispensables pour mener à bien les travaux bibliographiques. Longtemps on a pu penser qu'il suffisait d'attendre des seuls abonnements les ressources qu'exigent leur préparation et leur publication. C'est une illusion qu'on ne peut plus conserver aujourd'hui. Long est le martyrologe des publications bibliographiques commencées sous les plus heureux auspices, bien conçues, rédigées par des personnalités compétentes et laborieuses mais qui ont fini par sombrer faute de ressources. Rappelons les exemples suivants : Aux Etats-Unis, l'*Index Medicus*, fondé il y a vingt-cinq ans et connu dans le monde entier, fut interrompu deux fois, en 1884 et en 1889, et, aujourd'hui, il ne doit sa continuation qu'à l'intervention de la Carnegie Institution. En Angleterre, le *Review of Reviews Index to Periodicals* a disparu après douze années de publication et n'a pas encore été remplacé. En France, la belle publication de Jordell a cessé de paraître. En Allemagne, Dietrich a dû renoncer à sa bibliographie des comptes rendus. C'est à l'impossibilité où s'est trouvée la Royal Society, de Londres, de poursuivre la publication du *Catalog of Scientific Papers* qu'est due l'organisation officielle actuelle de l'International Catalogue.

(3) Sur l'organisation des Unions Universelles, voir ED. DESCAMPS. *Les Offices internationaux et leur avenir*, Bruxelles, Hayez, 1894, 106 p.

Gaylord Bros.
Makers
Syracuse, N. Y.
PAT. JAN. 21, 1908

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 041497857